

Diagonales : L'intendance suivra

29-09-2015

Depuis le vote de la "loi Macron", les opérateurs multiplient les nouvelles lignes d'autocar. On réalise soudain que la plupart des villes ne disposent pas de gares routières. Les autocars s'arrêtent là où ils peuvent : sur les parkings des supermarchés, dans les stations-service...

Certains ironisent sur cette impréparation. Ils ont tort. Bien qu'il ait réfuté avoir jamais prononcé la formule, n'est-ce pas en postulant que "l'intendance suivrait" que le général de Gaulle a donné un nouveau souffle à la politique industrielle française ?

Jean-Jacques
Salomon

jjsalomon@oomark.com